

# MEYLAN

# ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le 24 janvier à 19h  
au gymnase des Buclos

# Vous êtes toutes et tous invités !

N° 161 déc./janv. 2025



[meylan.fr](http://meylan.fr)

### DOSSIER

Projet du budget 2025 : un contexte difficile, mais une situation financière solide et maîtrisée

### ACTUALITÉ

Travaux : chantiers et projets, où en est-on ?

### ASSOCIATIONS

A bicyclette avec Bricolo Cycllette

**CONTACTS**

**L'Hôtel de ville**

4, avenue du Vercors, CS 28001, 38243 Meylan Cedex.  
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.  
Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. 04 76 41 59 00.  
Fermeture exceptionnelle du 26 au 31 décembre.  
www.meylan.fr

**Etat civil**

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h, le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h, le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h, le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

**Service urbanisme**

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi au vendredi ; permanence physique le jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris lors d'une permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

**Agence postale communale**

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15. 3631

**Urgence : comment joindre la mairie ?**

Hors des heures d'ouverture :  
• Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53  
• Police municipale, 04 76 41 59 29.

**Agents de proximité**

• Secteur 1 : Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos : 06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10  
• secteur 2 : Charlaix - Maupertuis - Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins : 06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54  
agentdeproximite@meylan.fr

**Accueil de personnes de nationalité étrangère**

**Dossiers de demande de titre de séjour et naturalisation** : préfecture à Grenoble  
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr  
www.isere.pref.gouv.fr

**Attestations d'accueil** : permanence du mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

**Permanences gratuites**

• Conciliateur de justice : deux fois par mois, le mercredi de 9 h à 12 h.  
• Médiateurs de proximité : les mercredis de 14 h à 16 h.  
• Avocat : deux fois par mois, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.  
• Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.  
• Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.  
• Bruits et nuisances sonores : un jeudi par mois, de 9 h à 12 h.  
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

**Allo Isère Logement**

Fruit d'un partenariat entre le Département et les intercommunalités, ce service gère les questions sur l'habitat en mettant en lien avec des professionnels délivrant des conseils gratuits par téléphone ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

**EN BREF**

**Fermetures exceptionnelles**

Afin de permettre une extinction du chauffage dans le cadre du Plan de sobriété énergétique, les équipements communaux seront fermés du 24 à 16 h 30 au 31 décembre, excepté la bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré et le service Tranquillité publique. L'état civil assurera les urgences décès, inhumations, concessions et naissances du 26 au 31 décembre, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, sur RDV : etatcivil@meylan.fr 04 76 41 59 18. Plus d'infos sur meylan.fr.

**Recensement de la population**

Il a lieu tous les ans auprès d'une partie de la population, tirée au sort et représentant 8 % des logements. Il se déroulera du 16 janvier au 22 février. Des agents recenseurs, recrutés par la Ville, porteurs d'une carte officielle, tenus au secret professionnel et à la confidentialité des informations données, seront chargés de remettre et récupérer les documents. Cette opération pourra être faite sur Internet : le-recensement-et-moi.fr. La Ville remercie les Meylanais sollicités de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

**Elections législatives partielles**

Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 janvier.

**Conseil municipal**

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus et délibérations sur www.meylan.fr.  
Prochaine séance : lundi 17 février, à partir de 18 h. L'heure citoyenne débutera à 19 h 30. Plus d'infos sur meylan.fr.

**A consulter**

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

**Votre Espace famille**

Gérez vos démarches liées au périscolaire, au Conservatoire de musique et à la Petite enfance depuis l'Espace famille : https://meylan.espace-famille.net ou www.meylan.fr. Pour accéder à votre espace privé : identifiez-vous avec votre code famille et votre mot de passe.

**Meyl'Actu, votre newsletter**

Chaque mois, elle vous informe sur les actions de la Ville et les principales dates des événements. Pas encore abonnés ? Rendez-vous sur la page d'accueil de meylan.fr.



**Jeparticipe.meylan.fr**

Retrouvez les concertations en cours pour donner vos avis, contribuer aux projets et consulter les bilans des dernières concertations.

**Vos réseaux sociaux**



Devenez fan des pages Ville de Meylan, de celles de la bibliothèque, du CINE et de la Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil : www.instagram.com/villedemeylan.



Abonnez-vous à la chaîne de la ville et participez aux chats, réagissez aux vidéos.



**Meylan ma ville, votre magazine**

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez un exemplaire supplémentaire ? Vous pouvez vous le procurer dans les équipements communaux, à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries. Disponible en téléchargement et en version sonore sur meylan.fr. Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ses donateurs de voix bénévoles et participer ainsi à son enregistrement ? Contactez le service Communication de la Ville : sandrine.delobelle@meylan.fr. Prochaine parution : lundi 10 février.

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances**

- Nélia Vaz Fonte, le 12 novembre 2024
- Alicia Monteiro, le 13 novembre 2024

**Mariages**

- Margaux Sarrazin et Florent Barry, le 16 août 2024
- Mathilde Tribout et Flavien Epaud, le 7 septembre 2024
- Evgeniia Volkova et Thomas Genevois, le 14 septembre 2024
- Sylvie Chirpaz-Cerbat et Olivier Guadaloppa, le 2 novembre 2024
- Béatrice Marillet et Juan Garcia Osorio, le 16 novembre 2024

**NUMÉROS UTILES**

- **Cyberharcèlement** : 3018
- **Déchets - Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
- **Demandes médicales** : 0810 15 33 33
- **Drogues info-service 24h/24** : 0 800 231 313
- **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
- **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96
- **Harcèlement entre élèves** : 3020
- **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29
- **Police municipale** : 06 22 67 75 11
- **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55
- **Pompiers** : 18
- **Sida info-service 24h/24** : 0 800 840 800
- **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18
- **Urgences médicales 24h/24** : 15
- **Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Stéphanie Dellasanta, Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurène Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : nea Graphic. Visuel de couverture : dessin réalisé par les enfants durant le temps périscolaire. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, Stéphanie Dellasanta, DR, Geaster, Laurène Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, @Norio\_benslimani. Impression : nea Graphic. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, CS 28001, 38243 Meylan Cedex.

Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 000 exemplaires, sur papier certifié Ecolabel. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement. Ce numéro comporte un agenda entre les pages 2 et 3.



# sommaire



8



23



13

## MEYLAN EN VUES

### 06 MEYLAN EN MOUVEMENT

#### 06 Actualité

Travaux : chantiers et projets, où en est-on ?

#### 08 Dossier

ROB : un contexte difficile, mais une situation solide et maîtrisée

#### 11 Comment ça marche ?

L'Heure citoyenne, c'est quoi ?

#### 12 Ecologie

Transition énergétique : rénover pour mieux éclairer

#### 13 Solidarité

Partage : l'égalité, un principe réaffirmé à Meylan

#### 14 Démocratie

Commission extra-municipale : où en est-elle ?

#### 15 CCAS de Meylan

Logement social : un mode d'attribution encadré

#### 16 Métropole

Transition : la Zone à Faibles Emissions se renforce

## 17 EXPRESSION POLITIQUE

### 18 MEYLAN BIEN VIVRE

#### 18 Entreprises

Initiative : le Coloft, travailler bien, échanger mieux

#### 18/19/20 Quartiers

**Commerces :** Carrefour Express change de tête

COS toujours, tu m'intéresses !

**Associations :** A bicyclette avec Bricolo Cycllette

**Portrait :** Nathan Mercier, le travail récompensé

**Notre histoire :** Un trésor de peinture

#### 22 Sport/Culture

La voix dans tous ses états

Tennis couverts des Buclos : la toiture totalement rénovée

#### 23 Événementiel

**Voeux :** une cérémonie ouverte à tous !

**Mois de l'accessibilité :** mission sensibilisation accomplie !

*Ce dessin a été réalisé par des enfants au cours des ateliers organisés durant le temps périscolaire dans les écoles. Ces temps créatifs ont suivi les interventions de l'Unicef, qui a sensibilisé les enfants à leurs droits et au principe d'égalité, dans le cadre de la célébration des 35 ans de la Journée internationale des droits de l'enfant.*

## EDITO



À Meylan, c'est au plus près de vous que les projets avancent concrètement pour améliorer le quotidien de toutes et de tous.

Nous avons toujours eu à cœur d'agir tout en assurant une gestion

exemplaire des finances communales. Grâce à cette rigueur, nous pouvons investir dans des projets structurants, essentiels pour le futur. Nous sommes heureux de vous partager que nos engagements sont tenus : la réhabilitation du quartier Mi-Plaine, la rénovation du CINE et la construction de la Maison des Solidarités visent à renforcer durablement notre qualité de vie.

Merci de votre résilience face à ces transformations. Lors des dernières réunions d'information, vous êtes venus nombreuses et nombreux, témoignant de votre confiance dans ces échanges essentiels pour avancer.

« L'arbre de l'égalité » en couverture de ce numéro, réalisé par des enfants du périscolaire dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant et en référence au thème du prochain Printemps des pensées, nous invite à méditer sur le rôle clé de l'action publique pour garantir le bien vivre ensemble et à garder espoir dans l'avenir.

C'est avec cet esprit d'optimisme et de collaboration que je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches. Je vous donne rendez-vous avec l'ensemble des élus du conseil municipal à la cérémonie des vœux, qui se tiendra le 24 janvier 2025 à 19 h au gymnase des Buclos.

Je n'ai qu'un vœu pour cette nouvelle année : continuer de construire, à vos côtés, un avenir plus démocratique, plus solidaire et plus écologique pour notre Ville.

Votre maire  
**Philippe Cardin**

## **Haut-Meylan : grand coup de neuf à l'école !**

*Un toit tout neuf qui accueille désormais des panneaux photovoltaïques, un nouveau préau, des travaux d'isolation thermique, un récupérateur d'eau, des peintures flambant neuves, un sol et des huisseries rénovés ! L'école maternelle du Haut-Meylan a été inaugurée jeudi 7 novembre !*

## **Devoir de mémoire**

*Moment de forte émotion lors de la cérémonie du 11 novembre 2024, qui commémorait la fin de la Première Guerre mondiale et honorait la mémoire des soldats tombés au combat. Un rassemblement auquel participait le conseil municipal des enfants et des jeunes, car ce devoir de mémoire est aussi celui de la transmission.*

## **Budget participatif : prochaine étape !**

*59 projets, dont 25 projets jeunes, ont été déposés pour la 3<sup>e</sup> édition du budget participatif. A présent, place à la phase d'étude de recevabilité et de faisabilité. Les Meylanaïses seront invités à voter mi-avril. Retrouvez tous les projets sur [jeparticipative.meylan.fr](http://jeparticipative.meylan.fr)*





4



6

4

### Le CMEJ s'est installé au Sénat !

*Le conseil municipal des enfants et des jeunes s'est rendu à Paris le 25 octobre. Une journée très intense, avec une visite de Paris en bateau mouche et une rencontre très attendue avec Guillaume Gontard, sénateur, au Palais du Luxembourg. Une expérience magique pour ces jeunes Meylanaïsi !*

5

### #meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

*Fièremment, elle se dresse et peut être vue de partout ! La dent de Crolles veille, quelle que soit la saison, éternellement sur notre ville. Merci à @Noria\_benslimani pour ce beau cliché.*

6

### La photo insolite

*Ce petit toit de tuiles écailles arbore un losange doré qui brille tel le flan d'un poisson. Mais où se situe-t-il ? Réponse du n°160 : cette cavité rocheuse se situe dans le haut du parc de Rochasson. Son utilité ? Elle est bien mystérieuse : un présumé endroit de stockage de denrées alimentaires peut-être... Inutile de l'explorer : elle est murée quelques mètres après l'entrée.*

5



© Noria Benslimani

**TRAVAUX**

# Chantiers et projets, où en est-on ?

Modernisation des infrastructures, rénovation de bâtiments, plantation d'arbres, chantiers métropolitains... Les projets sont nombreux tout au long de l'année pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Le point via une carte sur les travaux bouclés, en cours ou à venir.

**1 Installation du chauffage urbain**

La phase 1 des travaux gérés par la Métropole est terminée. La phase 2 débutera au premier trimestre 2025 dans les secteurs Habert / Plaine-Fleurie / Aiguinards.

**2 Projet Mi-Plaine****Rénovation du groupe scolaire Mi-Plaine**

Les travaux, concernant dans un premier temps le bâtiment de l'école élémentaire, sont en cours.

**Réaménagement du parc des Aiguinards**

Les travaux ont démarré depuis la mi-octobre. Livraison au printemps 2025.

**Rénovation du gymnase des Aiguinards**

Les travaux ont débuté au mois de novembre. Livraison à l'automne 2025.



**Aires de Jeux**

**3 Maupertuis :** installation de jeux sur l'espace enherbé de la Cour des Chalendes. Livraison début 2025.

**4 Domaine des Saules (ancien site PLM) :** création d'une aire de jeux inclusifs au printemps 2025.

**5 Crèches de Bérivière et des Buclos :** nouveaux jeux installés depuis l'automne 2024.



**6 Ecole maternelle du Haut-Meylan :** jeux rénovés en octobre 2024.

**7 Amélioration de la ligne C1 Taillefer-Granier :** travaux en cours de finalisation.



**Monarié :** travaux en cours.

**Axes Vercors-Granier :** travaux de sécurisation, aménagement de cheminements piétons, végétalisation. Livraison au premier semestre 2025.

**8 Rénovation de la piscine des Buclos**

Les travaux d'amélioration du parcours du nageur et de rénovation énergétique du bâtiment ont démarré fin octobre. Réouverture de l'équipement le 3 mars.



**9 Maison de solidarités**

Elle accueillera sur le site de l'ancien

groupe scolaire des Buclos le CCAS, un centre social, une maison de santé, l'association Le Douze, la poste, une salle d'activité et l'Union de quartier Buclos/Grand-Pré notamment. Le choix de l'architecte est fait. L'avant-projet définitif est en cours. Démarrage des travaux fin 2025.

**10 Pistes cyclables chronovélo 1 et Buclos**

Modernisation de l'éclairage. Livraison début 2025.

**11 Rénovation du gymnase des Buclos**

Travaux d'électricité, de peinture, pose de faïencerie, création de toilettes PMR accessibles depuis l'extérieur. Livraison début 2025.

**12 Cimetière du Gamond**

Les travaux d'extension sont en cours et réalisés au fil des besoins : mise en place de nouveaux caveaux côté Belledonne.

**13 Rénovation du CINE**

Les travaux viennent d'être achevés. Réouverture de l'équipement en février 2025.

**14 Réseau d'assainissement**

Son renouvellement chemins des Prêles, des Sétérières du dessous et avenue du Granier est terminé. Les voiries seront réaménagées fin 2025.

**15 Voirie**

Le chemin de Bérivière sera rénové et la zone de rencontre mise en valeur courant 2025.

**16 Canalisation d'eau potable**

Renouvellement de celle de la rue des Aiguinards. Livraison printemps 2025.

**17 Espace de liberté canine**

Les travaux s'achèveront fin 2024. Le règlement, en cours d'élaboration, fera l'objet d'une concertation avec les propriétaires de chien.

**18 Clos des Capucins**

Le projet de création d'une résidence d'artistes sera lancé courant 2025.

**L'ACTU C'EST AUSSI**

**Achat public : la Ville récompensée**



Le 3 octobre, la Ville s'est vu remettre le prix de la communication autour du dispositif Clause Emploi à l'occasion des Assises de l'achat public. Cette récompense souligne son engagement en faveur de l'achat socialement responsable.

Les clauses emploi engagent les entreprises attributaires d'un marché à réserver une part des heures de travail à des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ce choix politique, Meylan l'a fait dès 2021 en votant une délibération cadre de la commande publique. Depuis, l'ensemble des services, soutenu par celui de la commande publique, se mobilise et veille à intégrer ces clauses lors de la passation d'un marché public. Avec un plan pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux de 52,5 M€ pour la durée du mandat, la commune peut véritablement tenir un rôle d'acteur, que ce soit sur le plan de la transition écologique ou celui de l'achat socialement responsable. En 2024, 60 % de ses marchés intègrent une dimension d'insertion (marchés réservés ou clauses d'insertion,) soit l'équivalent de 9 300 heures de travail réalisées par des travailleurs en insertion.



# ROB : un contexte difficile, mais une situation solide et maîtrisée

Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025, précédant le vote du Budget primitif 2025 qui se déroulera le 16 décembre prochain, s'est tenu au cours du conseil municipal, lundi 18 novembre. Dans un contexte national difficile pour les collectivités, le projet de budget présenté est ambitieux mais responsable, les dépenses maîtrisées et la qualité du service public garantie.

Que retenir du Débat d'orientation budgétaire 2025 ?

Le Projet de loi de finances 2025, en cours d'examen à la date de rédaction de ce dossier, prévoit une forte contribution des collectivités territoriales au remboursement du déficit de l'Etat. Cela aurait un impact négatif très important sur les finances locales. Malgré ces sombres prévisions, la Ville poursuivra ses projets et pourra se permettre d'emprunter grâce à la solidité de sa situation financière.

## Les impôts n'augmenteront pas

La Ville fera encore pour 2025 le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition, pour tenir ses engagements et ne pas alourdir davantage le budget des habitants dans une période d'inflation. Autres orientations du budget 2025 : l'augmentation du soutien financier à la vie associative et au CCAS, la stabilité

des tarifs de la restauration scolaire et de l'école de musique, ainsi que la poursuite de la diminution des coûts de l'énergie.

## Un plan pluriannuel d'investissement très ambitieux

Malgré le contexte national, les investissements resteront nombreux durant l'année 2025. Des projets, lancés au début du mandat, se concrétiseront et d'autres débiteront : rénovations du groupe scolaire Mi-Plaine et du gymnase des Aiguinards, réaménagement du parc des Aiguinards, remplacement de la salle Décibeldonne, poursuite de la modernisation de l'éclairage public, création d'une aire de jeux inclusifs au domaine des Saules Blancs,... L'ensemble représentera un investissement de 14 millions d'euros.

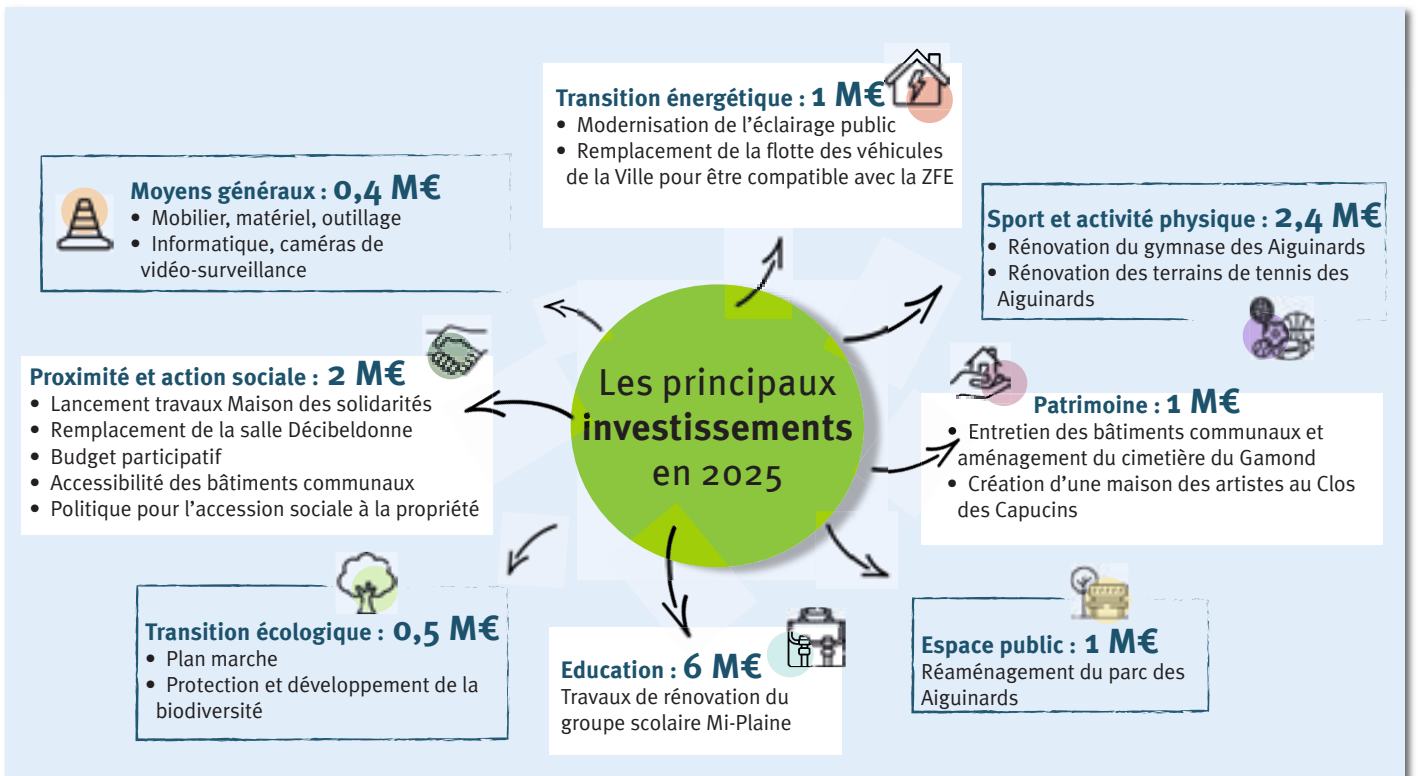


# Projet de budget 2025

Une politique d'investissement soutenue pour accompagner l'évolution de la ville.

Le Rapport d'orientation budgétaire, débattu en conseil municipal le 18 novembre 2024, a été bâti sur 3 principes forts :

- 1** Ne pas augmenter les taux d'imposition pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les Meylanaïses et Meylanaïsi.
- 2** Maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitantes et habitants.
- 3** Poursuivre le financement des projets d'envergure du mandat avec l'autofinancement et en maîtrisant le recours à l'emprunt.



## LA DETTE



La **bonne santé financière** de la Ville se traduit par un niveau de dette faible (598 €/habitant) à un taux moyen très avantageux (2%). De nouveaux emprunts seront souscrits à hauteur de 8 M€ en 2025 pour financer les investissements.



1 Les locaux du CINE, totalement rénovés et réaménagés, seront plus écoresponsables et pourront accueillir plus d'enfants à partir de février 2025. Rendez-vous le 5 avril pour fêter sa réouverture et ses 50 ans !

2 Présenté le 5 décembre dernier en réunion publique, les travaux du projet de la Maison des solidarités débiteront fin 2025

3 Les travaux du projet Mi-Plaine ont été lancés cet automne. Parmi eux, le réaménagement du parc des Aiguinards, qui sera achevé en septembre 2025.

## INTERVIEW



**Aude Dubrulle**  
Conseillère municipale déléguée aux finances

**Il est demandé aux communes de participer à l'effort de redressement budgétaire de l'Etat :**

**comment Meylan absorbe cela ?**

Le gouvernement a annoncé en octobre dernier devant le Comité des finances locales (CFL) un prélèvement de 5 milliards d'euros sur les recettes des communes, dans le cadre de leur « participation à l'effort de redressement budgétaire ». Ce désengagement de l'Etat nous inquiète bien sûr, mais nous incite à poursuivre dans la voie engagée : une gestion rigoureuse des dépenses pour continuer à offrir un service public de qualité tout en préservant notre capacité d'autofinancement, indispensable pour financer les

investissements nécessaires à la commune (rénovation des bâtiments, amélioration des espaces verts,...).

**Le taux communal est inchangé, mais la taxe foncière augmente, pourquoi ?**

Effectivement, de nombreux Meylanais, propriétaires de biens, ont constaté une hausse de la taxe foncière. L'augmentation résulte d'une réévaluation de la base locative, décidée par l'Etat et indexée sur l'inflation. Cette année, la revalorisation s'est établie à 3,9 %, après une hausse de 7,1 % en 2023. Mais le taux communal n'a pas changé : la Ville n'a pas augmenté ses impôts depuis 2010.

**3 grands projets pour 2025 ?**

Je pense, bien sûr, en priorité aux rénovations du groupe scolaire Mi-Plaine et du gymnase des

Aiguinards qui ont débuté cet automne ! Sans oublier le parc des Aiguinards qui va être réaménagé. Le quartier Mi-Plaine va se transformer pour offrir aux habitants une meilleure qualité de vie. Il y aura aussi la construction de la future salle Decibeldonne, une nouvelle aire de jeux inclusifs au domaine des Saules Blancs, la création d'une résidence d'artistes au Clos des Capucins...

2025 sera aussi l'année de nombreuses réceptions de chantiers actuellement en cours : le CINE et le gymnase des Buclos dès janvier, la Piscine des Buclos en mars, notamment.

C'est une grande satisfaction après toutes ces années de travail et nous avons hâte de les ouvrir aux habitants et usagers !

## Une maîtrise constante des dépenses...

Les efforts de bonne gestion réalisés par les services et l'utilisation raisonnée des bâtiments, ainsi que le plan de sobriété énergétique durable mis en place, ont permis une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement. Autre dépense évitée : pour la troisième année consécutive et grâce aux investissements réalisés en faveur du logement social, la Ville ne paye plus la pénalité de non-respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (loi SRU), ce qui représente, au regard des chiffres de 2021, une économie de 142 000 euros.

## ...tout en revalorisant certains métiers et en améliorant le bien-être de tous les agents

Une optimisation de l'organisation interne a été réalisée, afin de maximiser l'efficacité des équipes en place. En termes

de masse salariale, une augmentation du coût de 1,1 % sera inscrite au budget 2025. Un effort financier pour revaloriser les métiers dits à « expertise rare », mais aussi les métiers de la Petite enfance pour lesquels la Ville fait face à des difficultés de recrutement depuis plusieurs mois. Un « bonus attractivité » sera ainsi attribué aux agents concernés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, soit une majoration de 125 € mensuels brut, compensée à hauteur des 2/3 par la CAF. De plus, une politique de prévoyance au bénéfice des agents a été renforcée, favorisant le bien-être et la sécurité des agents. Ces choix traduisent une volonté de s'engager pour une gestion responsable des ressources humaines, tout en améliorant le bien-être et la reconnaissance des agents publics.

→ Retrouvez plus d'infos sur [meylan.fr](http://meylan.fr), rubrique Vie municipale

## COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

### L'Heure citoyenne, c'est quoi ?

L'Heure citoyenne est une heure donnée aux habitants qui veulent mieux connaître les actions et projets de leur Ville.

Elle a été voulue en 2021 par les élus pour créer un nouveau moment de partage et d'échange. Elle est organisée le jour du conseil municipal à 19 h 30 et dure 1 heure. Un sujet est choisi pour chaque Heure citoyenne. Par exemple : l'eau, habiter à Meylan, la Petite enfance... Les habitants peuvent poser des questions. Les élus apportent les réponses.

### Comment participer ?



On peut poser ses questions en avance sur les réseaux sociaux ou sur le formulaire du site Internet de la Ville, [meylan.fr](http://meylan.fr).

On peut participer à L'Heure citoyenne :



- en allant dans la salle du conseil municipal, à l'Hôtel de ville ;



- en ligne sur YouTube : un chat permet de poser ses questions. Un chat est une conversation en ligne ;



- en appelant le 04 76 41 69 75.

### Et après ?



L'Heure citoyenne est en replay sur YouTube « Ville de Meylan » et sur le site Internet de la Ville, [www.meylan.fr](http://www.meylan.fr). Un replay est une vidéo.

La prochaine Heure citoyenne ? Le 17 février, de 19 h 30 à 20 h 30.

Retrouvez les informations et replays sur [meylan.fr](http://meylan.fr).

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Rénover pour mieux éclairer

Dans une démarche d'économie et de sobriété énergétique, la Ville a lancé depuis 2020 la rénovation de son parc d'éclairage public, vétuste et gourmand en énergie.

A ce jour, un tiers du parc d'éclairage public a été rénové avec l'installation de lampes à technologie LED. A cela s'est ajoutée l'extinction nocturne en octobre 2022. Un projet de longue haleine, mais bénéfique pour la biodiversité, les économies d'énergie et les finances de la Ville, tout en préservant le confort des habitants !

## Les avantages de la technologie LED

Face à la vétusté du parc lumineux, la rénovation consiste à remplacer les lampes actuelles par des technologies LED. Leurs avantages ? En plus d'une meilleure maîtrise des flux lumineux, les luminaires à leds comportent plusieurs points positifs : le remplacement des ampoules est moins fréquent grâce aux lampes dernière génération plus résistantes aux intempéries, leurs collecte et recyclage sont plus faciles et elles sont très peu énergivores. De plus, la puissance lumineuse et l'intensité des couleurs peuvent être modulées au besoin, ce qui permet de gagner en confort, tout en économisant de l'énergie et en s'adaptant à la biodiversité, notamment aux chauves-souris.

## Le succès de l'extinction nocturne

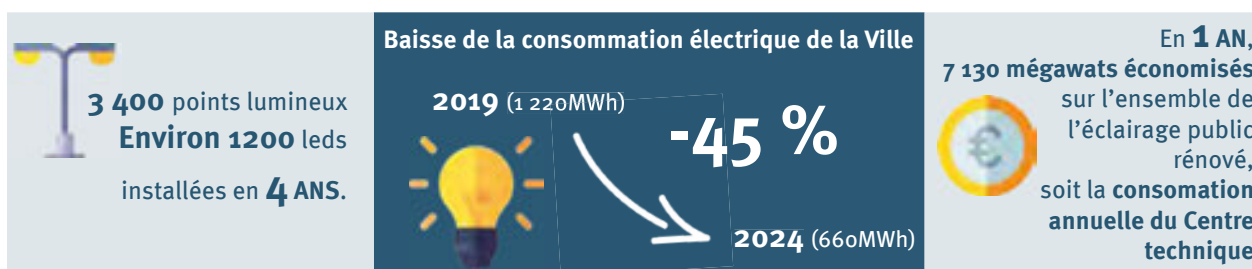
En 2022, face à la flambée des prix de l'énergie et dans un souci d'urgence climatique et de protection de la biodiversité, la Ville a mis en place l'extinction de son éclairage public : de 23 heures à 6 heures pour le quartier du Haut-Meylan, le Bas Charlaix et les voiries dans le secteur d'Inovallé et de 1 heure à 5 heures dans les autres secteurs. « Cette plongée dans l'obscurité, après avoir provoqué quelques craintes légitimes, fait désormais l'unanimité. Depuis sa mise en place, elle a permis la non-consommation de 430 000 kilowattheures, l'équivalent de plus de 2 fois la consommation annuelle de la



Maison de la musique et d'économiser 95 000 euros », précise Jean-Baptiste Caillet, maire-adjoint délégué à la transition énergétique et au patrimoine communal bâti.

## Le point sur les travaux

Un tiers du parc lumineux a déjà été rénové. D'ici la fin du mandat, ce sont 50 % des points lumineux qui seront renouvelés. Parmi les réalisations, on peut noter la ZAC des Buclos, le parc des Ombrages et le routoir en 2021, le chemin des Capucins, le nord de l'allée de la Piat, les chemins du Habert, de Beauséjour et de Maupertuis, le sentier du séminaire, le parc du Bruchet, une grande partie du quartier des Béalières en 2023... D'ici le début de l'année prochaine, c'est l'éclairage des pistes cyclables de la Chronovélo et des Buclos qui sera remplacé. En 2025, la priorité sera donnée aux chemins piétonniers et à l'avenue de Chartreuse.



## PARTAGE

# L'égalité, un principe réaffirmé à Meylan

En 2024, la Ville a célébré la liberté tout au long de l'année, à travers de nombreuses manifestations. En 2025, c'est le principe d'égalité qui sera mis à l'honneur.

Après la fraternité et la liberté, la Ville a choisi de célébrer l'égalité en 2025. En préambule des rendez-vous à venir, les enfants du périscolaire des écoles de la commune ont participé à une opération organisée par la Ville, en partenariat avec L'UNICEF.

## L'égalité à hauteur d'enfant

Un jeudi de novembre, au sein d'un atelier de dessin, durant le temps périscolaire : les enfants sont regroupés par petits groupes de 2 ou 3 et s'appliquent, sur de grandes feuilles, à dessiner leur représentation de l'égalité. A la question « *Qu'est-ce que l'égalité pour toi ?* », Louis, 7 ans, qui dessine sur sa feuille de grands arbres à côté d'un drapeau français, répond d'un air interrogateur : « *La nature ?* ». Son binôme renchérit : « *Moi, je pense que c'est être tous égaux pour avoir de la nature* ». En face, Emma, qui représente une grande terre, avec Aurore et Liz, ajoute : « *C'est quand tous les enfants de la terre sont pareils quels que soient leur couleur de peau, là où ils habitent ou si ce sont des garçons ou des filles.* » Son amie Liz poursuit : « *Ca va avec la loi de la France qui dit liberté, égalité et fraternité. L'UNICEF nous l'a expliqué la dernière fois.* »

## Sensibiliser à la culture de l'égalité

Mi-octobre, des bénévoles de l'UNICEF sont intervenus dans les écoles, durant la pause méridienne. L'objectif ? Sensibiliser les élèves aux droits des enfants et au principe d'égalité, une action organisée par la Ville en partenariat avec l'UNICEF dans le cadre de son plan d'action « *Ville amie des enfants* ».

De manière didactique, à l'aide d'un Kamishibai (petit théâtre d'images en papier d'origine japonaise), les bénévoles ont raconté une histoire facilitant la discussion avec les enfants. Ce public attentif a ensuite été invité à réaliser des dessins, qui ont été exposés le jeudi 21 novembre, dans la salle du conseil municipal, à l'occasion de la célébration des 35 ans de la Journée internationale des droits de l'enfant. Lors du vernissage, le maire, Philippe Cardin, et la maire-adjointe déléguée à l'enfance, Véronique Clerc, ont félicité les enfants pour leur travail : « *Merci à tous d'avoir pris ce temps pour*



→ Le 21 novembre, était inaugurée à l'Hôtel de ville l'exposition des dessins des enfants sur le thème de l'égalité, à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale des droits de l'enfant.

*dessiner sur l'égalité : vous avez compris, tous les enfants ont les mêmes droits qu'ils soient un garçon ou une fille.* » Ils ont également dévoilé le thème du prochain Printemps des pensées, qui sera consacré bien sûr à l'égalité.

## Des rendez-vous pour se retrouver et partager

« *L'Infini, c'est l'égalité* », écrivait Victor Hugo, grand défenseur des valeurs républicaines, dans son poème *Egalité*, extrait du recueil *Les chansons des rues et des bois*. S'interroger, échanger et illustrer ce thème si riche : c'est ce que proposera donc la 4<sup>e</sup> édition du Printemps des pensées en mars prochain durant laquelle ateliers, conférences et animations seront autant d'espaces pour partager et réfléchir sur le principe d'égalité. Le carnaval reprendra également ce même thème, propice à tous les imaginaires et à l'effacement des inégalités derrière le costume. Alors rendez-vous en 2025 pour une année que la Ville souhaite plus égalitaire !

## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

## Où en est-elle ?

Voilà déjà plus d'un an que la deuxième commission extra-municipale travaille activement. Après un temps de formation, des groupes et thématiques de travail se sont dessinés. Rencontre avec leurs 4 référents.

Leur premier ressenti est unanime : positif ! Bien sûr, la difficulté d'être en groupe apparaît toujours : certains ont du mal à se projeter, d'autres non et il est important de s'affranchir de l'actualité d'aujourd'hui. Mais Thierry, Frédéric, Anne et Henri ont la même volonté de contribuer collectivement à leur ville et en sont ravis.

**Meylan ville-parc**

Pour certains, ce fut une découverte : « J'ai beaucoup travaillé dans l'industrie et je connaissais peu le monde public ou associatif : c'est très intéressant et enrichissant », confie, Thierry, référent du groupe « Meylan Ville-parc ». 13 personnes travaillent activement sur ce sujet « très consensuel, où il y a parfois des sensibilités différentes mais peu de grands débats. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de préserver notre cadre de vie et sur la dégradation du modèle ville-parc Meylanais. L'attente est très forte. » Leur difficulté ? « On ne sait pas si notre travail et nos propositions seront pris en compte et sous quelle forme. » Comment ont-ils procédé ? « Nous avons d'abord défini la notion de « Ville-parc » en mettant en place des critères et des indicateurs, ce qui nous a permis de dresser un constat : le PLUI actuel et les modifications en cours sont incompatibles avec la notion de ville-parc. » Comment trouver alors des solutions ? « Notre travail est d'émettre des préconisations, mais pour conserver la ville-parc, il faut changer la réglementation. »

**Biodiversité et nature en ville**

Anne, elle, compare la CEM à un laboratoire d'idées. La biodiversité, elle connaît : « J'étais dans le monde de la recherche et de la biodiversité. » Alors tout naturellement, elle est devenue référente du groupe « Nature en ville et biodiversité ». Des difficultés ? « Il a fallu sensibiliser et expliquer ce qu'était la biodiversité au départ. Que pouvions-nous apporter alors qu'il y a des experts bien plus calés que nous et que la Ville de Meylan est déjà très engagée dans la protection de sa biodiversité ? Il a fallu trouver notre place ». Et la place est trouvée ! « Nous avons notre ressenti d'habitants qui est tout aussi précieux. Un de nos objectifs est de sensibiliser le grand public. Nous travaillons avec le service Transition écologique, qui nous a proposé une méthode d'évaluation du potentiel d'accueil de la biodiversité dans un espace donné. Nous envisageons aussi de faire 1 ou 2 actions phares un peu modèles, visibles car nous avons besoin de concret. »



→ La commission extra-municipale, instance de démocratie participative, a vocation à être une force constructive de propositions, un laboratoire d'idées innovantes. Elle peut rendre des avis et a un rôle de vigilance sur la vie de la cité.

**Meylan, ville du ¼ d'heure**

Autre groupe de travail, autre énergie, mais tout aussi dynamique ! Frédéric est le référent du groupe « Meylan, ville du ¼ d'heure » : « Nous avons choisi comme fil conducteur la théorie de Carlos Moreno sur la ville du ¼ d'heure. En reprenant les 6 fonctions sociales de la ville - s'approvisionner, habiter, se loger, accéder aux soins, apprendre et s'épanouir -, un constat a été fait : Meylan est bien pourvue, excepté les quartiers du Haut-Meylan et du Charlaix, moins desservis. » Les questions fusent : « Quels types de besoins aurons-nous dans ces quartiers demain ? Comment éviter que Meylan devienne une ville dortoir ? Comment gérer l'emploi ? Quel type d'habitants attirer ? » Les réponses ne sont pas simples, car la projection dans un Meylan du futur peut être floue, mais un des objectifs du groupe est d'être prêt à donner ses préconisations pour de prochains projets de construction.

**Rénovation des copropriétés**

Le dernier groupe de travail, mené par Henri, œuvre pour sensibiliser les copropriétés aux questions de rénovation thermique : « Vaste chantier sur lequel nous travaillons actuellement pour notamment organiser une réunion d'information en présence de la FNAIM (Fédération nationale de l'immobilier) et de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat), début 2025. » Une communication sera réalisée prochainement.

De ces quatre référents de groupe très investis se dégage une énergie indiscutable et l'envie de donner pour leur ville.

Un bel exemple de contribution.

A suivre !

## LE SOCIAL EN ACTIONS

# Logement social : un mode d'attribution encadré

Les logements sociaux sont des logements aux loyers moins chers que ceux du parc privé.

Ils sont destinés aux personnes aux revenus modestes, c'est-à-dire inférieurs à certains plafonds de ressources. Pour attribuer un logement social à une personne, différents critères sont étudiés, et notamment : revenu, composition de la famille, conditions actuelles de logement, éloignement

du lieu de travail, mixité sociale, personne en situation de handicap, en situation d'hébergement provisoire... Les trois réservataires principaux des logements sociaux sont : Grenoble Alpes Métropole en lien avec les communes, la Préfecture et Action Logement.

# 1

### Création du dossier en ligne

- Sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ou auprès du service Logement du CCAS de Meylan.
- Délivrance d'un numéro national unique de demande

de logement social, valide un an et à renouveler à la date anniversaire du dépôt de la demande.

- Action logement : création d'un second compte. Les salariés du secteur privé dans des entreprises de plus de 10 salariés peuvent être éligibles à Action Logement ; ils peuvent alors se positionner sur des logements en créant un compte sur la plateforme Al'In (<https://al-in.fr/#/connexion-demandeur>) ; ce compte est relié à la demande de logement.

# 2

### Vérification de l'éligibilité

Le service Logement vérifie l'éligibilité du dossier avant présentation à la commission Logement municipale.

# 3

**Sélection des dossiers de manière anonyme** par la commission Logement municipale (en fonction de différents critères).

- Action logement : le demandeur doit se positionner sur des annonces en ligne.

→ Pour en savoir plus : [www.meylan.fr/180-demande-de-logement.htm](http://www.meylan.fr/180-demande-de-logement.htm) - [www.grenoblealpesmetropole.fr/163-demander-un-logement-social.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/163-demander-un-logement-social.htm)

# 4

### Pour les logements sociaux réservés à la Métropole, la

commission Logement sélectionne 3 candidats, dont le dossier est ensuite transmis aux bailleurs.

# 5

### Etudes et choix

Le bailleur étudie les candidatures lors de sa Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL). Il est le seul décisionnaire à l'attribution des logements sociaux. Il contacte ensuite les candidats pour la visite du logement et organiser l'entrée du locataire dans les lieux.



ZOOM

## Une diversité de logements

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux, en fonction des prêts et subventions accordés aux organismes pour les construire :

- les **PLAI** (Prêt Social Aidé d'Intégration) réservés aux locataires en situation de grande précarité ;
- les **PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social), qui correspondent aux HLM traditionnels ;
- les **PLS** (Prêt Locatif Intermédiaire) qui sont attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM traditionnelles et trop bas pour pouvoir se loger dans le parc privé.

## TRANSITION

# La ZFE se renforce !

Afin d'améliorer efficacement la qualité de l'air et répondre aux obligations de la loi Climat et résilience et du Plan de protection de l'atmosphère, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues a été mise en place dans la métropole grenobloise.

Cette ZFE complète celle pour les véhicules utilitaires légers et les poids lourds déjà active depuis 2019 sur le territoire. Sa mise en œuvre se fait progressivement.

## Améliorer la qualité de l'air, préserver la santé des habitants

Depuis le 7 juillet 2023, les véhicules classés Crit'Air 5 ont interdiction de circuler dans le périmètre de la ZFE. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'interdiction s'est étendue aux véhicules classés Crit'Air 4 (diesel d'avant 2006).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce sont les véhicules classés Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006) qui seront interdits dans la ZFE. Ce sont ainsi les véhicules les plus polluants qui sont progressivement interdits. Ceci afin d'améliorer la qualité de l'air et ainsi préserver la santé des habitants du territoire métropolitain. Le périmètre de la ZFE s'étend sur 13 communes : Echiroles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Le Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche et bien sûr Meylan. Non permanente pour s'adapter aux besoins de mobilité, elle est active de 7 heures à 19 heures, du lundi au vendredi, et des dérogations ciblées peuvent être demandées.

## Une vignette Crit'Air obligatoire

Pour déterminer si un véhicule est polluant ou non, les acteurs publics s'appuient sur le Certificat qualité de l'air (CQA) du véhicule. Cette vignette est à commander en ligne, puis à coller sur le pare-brise. Elle indique la catégorie Crit'Air du véhicule, qui va du Crit'Air 0 pour les véhicules les moins polluants au Crit'Air 5 pour les plus polluants. Pensez bien à commander votre vignette Crit'Air en ligne, car elle est obligatoire pour tout véhicule motorisé (voiture, utilitaire, camion, scooter...) circulant dans la ZFE.

## Un accompagnement personnalisé

La ZFE est une occasion de réinterroger ses manières de se déplacer dans un contexte de dérèglements climatiques accélérés et de hausse des coûts de l'énergie.



→ Le périmètre de la ZFE s'étend sur 13 communes métropolitaines dont Meylan.

Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières, afin d'accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule.

Ce dispositif vise à aider en priorité le changement de pratiques vers les mobilités « actives » (vélo, marche) ou « partagées » (transports en commun, covoiturage, autopartage). Une aide au renouvellement est aussi mise en place.

Le dispositif est conçu autour d'un conseil personnalisé et d'aides financières sous conditions de ressources accessibles au travers de 4 « parcours d'aides » flexibles offrant des solutions adaptées à une diversité de situations. Ces aides financières concernent le changement de mobilité (parcours 1, 2 et 3) ou le renouvellement du véhicule (parcours 4). Différentes aides de l'État existent également : prime à la conversion, bonus écologique, programme ADVENIR qui offre une aide financière pour l'installation de points de recharge d'électricité. Et des avantages fiscaux sont possibles : les véhicules légers de société à faibles émissions sont exonérés par exemple du paiement de la taxe sur les véhicules de société. En complément, la Métropole propose une aide financière pour aider les entreprises, dont le siège est domicilié dans la Métropole, à acheter un véhicule utilitaire ou un poids lourd moins polluant : jusqu'à 40 % du coût hors taxes peut être pris en charge, selon le type de véhicule.

→ Retrouvez toutes les informations, les documents à télécharger sur [zfe.grenoblealpesmetropole.fr](https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr).



## L'ACTU DE LA MÉTROPOLE



### Opération Sapinou

Il a brillé tout décembre, a été le cœur des festivités de Noël... Mais tout a une fin et que faire de son sapin après les fêtes ?

Deux solutions : le déposer à la déchetterie ou profiter de l'opération Sapinou, organisée par Grenoble Alpes Métropole. Des points de collecte éphémères, répartis dans la ville, sont mis en place du 6 au 31 janvier 2025. Ainsi collectés, les sapins sont broyés, transformés en compost au centre de Murianette, qui est distribué gratuitement aux agriculteurs locaux. A partir du 1<sup>er</sup> mars, il sera même en libre-service, à l'entrée du site, pour les particuliers.

Vos points à Meylan :

- Haut-Meylan, dans l'angle de l'avenue des Mûriers,
- Maupertuis, place des Chalendes,
- Buclos / Grand-Pré, allée de la Faculté de pharmacie,
- Parking du parc des Aiguinards, rue du Pré d'Elle,
- Béalières, parking des Archives.

Attention, seuls les sapins naturels et sans sac à sapin sont acceptés. Les



sapins en plastique, ceux recouverts de neige artificielle, en filet ou avec des décorations sont à jeter à la déchetterie avec les encombrants. Une question : contactez le 0800 500 027 (gratuit).

### Un Mois de l'énergie dédié à la transition énergétique

Quels gestes adopter pour réduire sa facture d'énergie ? La rénovation, d'accord, mais par quoi commencer ? Pour quels bénéfices ? Comment choisir une énergie renouvelable ? Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, Grenoble Alpes Métropole organise, du 25 janvier au 26 février, le Mois de l'énergie. L'occasion de parler chauffage, rénovation thermique et énergies renouvelables autour d'une série d'événements variés, ouverts à tous (visites guidées, spectacles, ateliers collaboratifs, conférences, projections...).

Moins 22 % de consommations énergétiques, plus 35 % d'énergies renouvelables et de récupération, moins 30 % d'énergies fossiles, ce sont les objectifs que la Métropole vise à l'horizon 2030 : ce Mois de l'énergie est un des leviers pour les atteindre !

Retrouvez le programme sur [www.grenoblealpesmetropole.fr/787-participer-au-mois-de-l-energie.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/787-participer-au-mois-de-l-energie.htm)

## EXPRESSION POLITIQUE

**L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs."**

### CHRISTEL REFOUR

Maire-adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités  
Groupe de la majorité municipale / AIMeylan



#### A Meylan, la solidarité en acte !

La Ville organisait le 5 décembre dernier une réunion de présentation de la future Maison des Solidarités, à laquelle plus d'une centaine de Meylanais ont répondu présents et ont accueilli ce projet avec enthousiasme !

Elle marque le début d'un travail approfondi en vue de la construction d'un nouveau pôle de solidarité qui s'implantera en 2027 dans l'ancienne école des

Buclos, désaffectée depuis 2009, et qui offrira une multitude de services pour répondre à l'évolution des besoins de toutes et tous.

La future Maison des Solidarités, dont les travaux commenceront en septembre 2025, accueillera ainsi les bureaux du CCAS et un nouveau centre social dont l'objectif est de permettre de se retrouver dans un espace partagé, convivial et privilégié pour lancer de nouveaux projets collectifs, ou de bénéficier, par exemple, d'un soutien à la parentalité, à l'entrée dans l'âge adulte ou d'un accompagnement pour les personnes isolées.

Une nouvelle maison de santé y verra également le jour pour proposer une offre pluridisciplinaire avec des médecins généralistes et spécialistes et lutter contre les inégalités de santé. Le Centre de santé sexuelle « Le Douze » y sera aussi accueilli. Les associations bénéficieront de nouvelles salles mutualisées, accessibles et adaptées à leurs activités. Enfin, le bureau de Poste proche de l'Hôtel de Ville, y déménagera pour occuper un espace plus grand et pouvoir ainsi offrir de nouveaux services.

La réhabilitation de ce bâtiment sera exemplaire d'un point de vue écologique grâce à une isolation performante, l'utilisation de matériaux biosourcés ou la production d'énergie renouvelable. En plus de sa parfaite intégration au sein du quartier des Buclos, il offrira à notre Ville-parc de nouveaux espaces végétalisés via la désimperméabilisation de l'ancienne cour d'école, qui garantiront fraîcheur et protection de la biodiversité.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre enthousiasme et votre participation aux instances publiques et nous espérons vous retrouver aussi nombreux en 2025 !

En vous souhaitant à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

### JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale  
Réunissons Meylan



#### Un Noël tourné vers l'optimisme pour les Meylanais !

Chères Meylanaises, chers Meylanais, À l'approche des fêtes, moment de partage et d'espoir, nous souhaitons vous adresser un message optimiste pour l'avenir de notre commune.

**La gestion actuelle suscite déception et inquiétudes.**

- L'insécurité croît, marquée par des incivilités, des voitures brûlées et des trafics de drogue, sans réponse forte de la majorité.
- Le modèle de « nature en ville », qui faisait de Meylan une commune exemplaire, est mis à mal par une bétonisation incontrôlée.
- Nos commerçants ne sont pas soutenus, nos associations s'essouffent et les agents municipaux subissent un mal-être alarmant.
- À cela s'ajoute une soumission excessive à la Métropole, via le pacte de « co-développement », qui dilue l'identité de Meylan et compromet son avenir.

**Pourtant, nous pouvons rester optimiste, car il est vraiment possible de faire autrement en proposant :**

- De sortir du pacte de co-développement avec la Métropole
- De protéger nos espaces verts en limitant les constructions
- De déployer un programme de vidéoprotection pour assurer votre sécurité
- D'investir dans nos écoles, le périscolaire et le soutien aux associations
- De renforcer la cohésion sociale
- D'accompagner nos agents municipaux en difficulté.

Noël est aussi l'occasion de rappeler que la solidarité ne doit pas être un slogan. Dommage que nos aînés n'aient plus leur traditionnel repas de Noël, un moment attendu et apprécié de tous.

Ensemble, construisons une commune plus verte, plus solidaire et plus sûre.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël et de belles fêtes pleines d'optimisme !

## INITIATIVE

# Le Coloft : travailler bien, échanger mieux

Au cœur d'Inovalée, le site Arteparc concentre un maximum de services pour les entreprises. Depuis février dernier, il propose aussi le Coloft, un espace de qualité entièrement modulable dédié aux professionnels... et à tous les Meylanais !



Ouvert en 2022 chemin du Vieux-Chêne, le site de bureaux Arteparc s'étend sur près de 30 000 m<sup>2</sup>. Plusieurs entreprises ont choisi de s'y installer, séduites par la qualité de vie au travail : Orange Labs, Siemens, mais aussi des sociétés en pleine croissance comme Blue Ortho, Koelis ou encore My DSO Manager. Le Coloft est venu en début d'année compléter les services offerts, en s'adressant aux entreprises de toutes tailles. Le bâtiment Haute Qualité Environnementale articule autour d'un patio majestueux trois activités principales : un espace de coworking pour les indépendants et les travailleurs nomades, des bureaux à la location, meublés ou non, de 13 à 300 m<sup>2</sup>, et enfin des espaces événementiels et de séminaires, avec vue imprenable sur les jardins arborés et les massifs montagneux pour l'inspiration. « La vocation du Coloft est d'offrir aux professionnels un espace qualitatif d'échanges et de rencontres, en favorisant

les synergies », expliquent Juliette Brousse et Christine Mermier, les deux co-managers du site. C'est entre ces murs que le Tarmac, l'incubateur d'Inovalée, a fêté ses 10 ans le 15 octobre dernier. Des entreprises phares de la technopole telles que Framatome et Metrologic ont également loué les lieux pour leurs récents événements.

## Multiplier les interactions

« Le Coloft, c'est aussi un lieu de vie, ouvert à tous les habitants, avec des commerces qualitatifs, comme Cyclable et la boulangerie-brioche L'Équilibriste », préviennent les deux co-responsables. En témoigne le marché de Noël qui vient de s'y tenir le 12 décembre dernier, animé par des producteurs et des créateurs locaux. Toute l'année, une programmation riche, qui va des cours de sport et des séances d'ostéopathie aux ateliers de permaculture, en passant par des conférences thématiques et des afterworks, veut mélanger les publics et multiplier les interactions. Dès lors, le Coloft s'impose comme un acteur clé de la vie économique et sociale d'Inovalée... Et de la commune toute entière. Le futur restaurant Amici qui s'y nichera dans quelques mois confirmera l'esprit des lieux : un pôle d'activité structurant, catalyseur de la relation à l'autre, en résonance avec l'évolution hédoniste de la société.

**Richard Gonzalez**

→ 22, chemin du Vieux-Chêne -  
04 12 05 57 70  
coloft.fr

## EN BREF

## 2 nouvelles startups au Tarmac



Inovalée accueille au sein de son incubateur Exceliances et Ominis, 2 startups aux projets ambitieux dans des secteurs en forte croissance.

-Exceliances : fondée par Olivier Tubetti et une équipe d'experts, l'entreprise se positionne comme un acteur clé dans la digitalisation de l'ingénierie patrimoniale. Avec une équipe de 7 personnes et un historique impressionnant d'expertises, elle propose des solutions numériques innovantes aux professionnels. Elle développe un logiciel SaaS capable de simplifier et automatiser les processus complexes de calculs et de documentation légale. Le marché est en forte demande pour des solutions digitales permettant une meilleure collaboration entre les acteurs du patrimoine. Exceliances y répond avec une plateforme qui intègre des fonctions de calcul, de documentation et de formation. Elle compte déjà 70 utilisateurs et prévoit un démarrage commercial d'envergure en 2025.

Pourquoi le Tarmac ? Pour bénéficier de l'accompagnement stratégique sur le développement commercial et la présence d'un écosystème dynamique, notamment à Grenoble, où l'entreprise développe une équipe technique et IT.

-Ominis : fondée par Quentin, un entrepreneur passionné par le monde du jeu vidéo, l'entreprise se lance dans un projet ambitieux avec « Stonework », un jeu vidéo qui se positionne comme une alternative sérieuse à « Minecraft », le jeu à succès mondial. Après plusieurs années d'expérience dans le secteur et un parcours atypique, Quentin a créé Ominis avec l'idée de combler un manque sur le marché : un jeu qui reprend le concept de « Minecraft », mais avec une évolution graphique moderne et une nouvelle expérience immersive.

L'entreprise bénéficie du soutien de partenaires clés et d'une solide base de développement. Sortie prévue en 2025. Pourquoi le Tarmac ? L'accompagnement du Tarmac sur la partie commerciale et la mise en réseau avec d'autres acteurs est un atout majeur pour son développement. inovallee.com

**COMMERCES**

**Carrefour Express change de tête**

Être présent pour les courses des Meylanais à tout moment de la journée, 7 jours sur 7 : c'est la vocation du Carrefour Express installé au 47, avenue de Chartreuse, parmi d'autres commerces de proximité. Depuis février dernier, la supérette a changé de direction. Téva Martin, qui tenait en location-gérance le Carrefour City de la rue de Strasbourg à Grenoble, a racheté le magasin.



« C'est un vrai plaisir de venir travailler à Meylan, dans une ambiance sereine, auprès de clients particulièrement sympathiques », explique-t-il. Pour renforcer sa clientèle, Téva Martin a tenu à soigner l'accueil.

« J'ai à cœur d'offrir à nos clients un magasin irréprochable dans les moindres détails. » Sur les étals, la supérette dédiée à l'alimentaire a procédé à quelques modifications. À la demande de ses clients, le magasin accorde davantage de place aux produits Is Here, la marque des producteurs du département. Le Crétin des Alpes fait également son entrée dans les rayons : biscuits, charcuteries, apéritifs et autres bières fabriqués localement. Enfin, Carrefour Express propose maintenant bouquets et plantes vertes, alors qu'il n'y avait plus de fleuriste avenue de Chartreuse. Ce qui ne change pas, en revanche, c'est le sourire de l'équipe des vendeuses et des vendeurs : prête à accueillir les Meylanais tous les matins dès 8 heures, y compris certains jours fériés, pour tout achat ou pour un colis.

**Richard Gonzalez**

→ 47, avenue de Chartreuse - 04 76 47 16 99

**COS toujours, tu m'intéresses !**



Le 28 octobre s'est tenu à la mairie le 1<sup>er</sup> Cocktail des partenaires du COS de Meylan. Le COS ? C'est le Comité des œuvres sociales, une association créée dès les années 1970, qui propose des avantages aux agents de

la collectivité. À la manière d'un comité social et économique (ex-CE) à destination des salariés, le COS de Meylan délivre à ses adhérents des chèques vacances et propose des activités de loisirs et culturelles à moindre coût. Depuis 2023, et avec le soutien de la Ville, il renforce ses liens avec les commerçants des quartiers. Objectif : enclencher des relations dans un esprit gagnant-gagnant. Pour les agents, c'est l'occasion de profiter de tarifs exclusifs. Les commerçants, quant à eux, fidélisent cette clientèle et boostent leur image. Près d'une vingtaine de commerces et services de proximité meylanais participent à la démarche. Ils proposent aux adhérents des réductions de 10 à 20 % sur les prix pratiqués, toute l'année ou lors d'opérations ponctuelles. C'est le cas par exemple de La Bonne Pioche, l'épicerie en vrac et bio, qui offre le café ou le thé pour chaque repas pris sur place ou à emporter et - 10 % sur le premier panier, à condition de souscrire un compte fidélité. Plusieurs restaurants ont aussi accepté de jouer le jeu : La Terrazza, Meyl'Grill ou encore Le Rendez-Vous proposent des réductions sur leurs menus. Le fleuriste Monceau avait également organisé une offre spéciale pour la Fête des mères. Ces opérations sont diffusées sur le compte Instagram du COS de Meylan, garantissant une visibilité supplémentaire aux commerces engagés dans l'aventure. Qui seront encore plus nombreux l'année prochaine, promet le COS de Meylan !

**Richard Gonzalez**

**EN BREF**

**Meylan et ses habitants en haut de l'affiche !**



Qui mieux que les Meylanais pour parler des actions et projets qui améliorent leurs cadre et qualité de vie ?

Depuis mi-décembre, des kakémonos ou calicots, des bâches en fait qui sont installées en hauteur, permettent de mieux faire connaître les réalisations de la Ville.

Au nombre de 21 sur le territoire communal, ils sont positionnés de manière à être bien visibles pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

La première campagne, mise en place pour 3 mois, met en avant le thème « Meylan ville sportive » à travers 3 actions : le soutien au handisport, la rénovation de la piscine des Buclos et les sorties-rando du CCAS. Capucine, Laurent et Carla se sont prêtés au jeu et ont pris la pose. Meylanais, adhérente d'un club sportif meylanais, il et elles pratiquent régulièrement les activités et sports qu'il et elles ont accepté d'illustrer. La Ville les en remercie très chaleureusement.

**ASSOCIATIONS**

# A bicyclette...

Un câble de frein desserré ? Des vitesses qui passent mal ? Une roue à dévoiler ? Quel que soit votre souci sur votre vélo, Bricolo Cycllette a sûrement la solution ! Rendez-vous le dernier jeudi de chaque mois, de 17 h à 19 h au LCR Petit Bois, pour découvrir cet atelier participatif de réparation de vélo.

« Les gens arrivent avec leurs vélos et nous montrent leur problème. Soit on peut réparer et on le fait. Soit on leur dit quelle pièce commander, et on les réoriente éventuellement vers un vélociste si ce n'est pas de notre compétence », explique Delphine Chartron, la co-fondatrice, avec Claudine Michel, de cet atelier financé et mis en place dans le cadre du budget participatif 2023-2024 de la Ville.

Animé par six bénévoles (dont les deux co-fondatrices), situé sur un lieu de passage le long de la piste cyclable « Chronovélo » au LCR Petit Bois, il draine depuis son lancement, fin septembre 2024, surtout des personnes qui utilisent le vélo comme moyen de locomotion, davantage que des cyclistes sportifs. Mais il est évidemment ouvert à tous.



Au-delà de son côté pratique et peu onéreux - la participation est libre, mais il est de bon ton de donner entre 5 et 15 euros pour financer l'achat des pièces et outils servant aux réparations -, Bricolo Cycllette se veut un lieu convivial de rencontres entre cyclistes. « L'idée n'est pas que nos bénévoles fassent la réparation à la place des gens, mais plutôt qu'ils leur montrent comment faire, afin qu'ils deviennent autonomes sur l'entretien de leur vélo. Et dans l'idéal, on aimerait que ceux qui sont déjà venus une fois reviennent, afin d'apprendre aux autres cyclistes », espère Delphine Chartron.

**Martin Léger**

→ Les prochaines permanences se dérouleront les 19 décembre, 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin.

## BADMINTON CLUB DE MEYLAN

### 25<sup>e</sup> tournoi international



L'édition 2025 du FZ Forza International de Meylan se déroulera samedi 18 et dimanche 19 janvier. Cette compétition fait partie du circuit élite français, qui comporte 6 dates. Parmi les quelque 450 à 500 joueurs

attendus, on retrouvera plusieurs des meilleurs joueurs français. « Les tableaux Elite comportent 24 joueurs ou joueuses chacun, sachant que certains cumulent simple et double. Ces joueurs et joueuses font généralement tous partie du top 100 français, voire du top 50 pour une bonne moitié d'entre eux », explique Julien Alonso, le président du Badminton club de Meylan. Les tableaux Elite se dérouleront au gymnase du Charlaix, alors qu'on retrouvera les tableaux S1, S2 et S3 (joueurs nationaux et régionaux) au gymnase des Buclos et les tableaux S3 à S6 (joueurs régionaux et départementaux) au LGM.

[meylan-badminton.org](http://meylan-badminton.org)

## MEYLAN ESCRIME

### Du sabre de haut vol



Le 17 novembre, Meylan Escrime organisait son circuit national M20 au gymnase du LGM, puis à la salle d'armes de la Revirée pour les 8 finalistes garçons et filles, devant quelque 300 spectateurs dans une ambiance de gala. 110 sabreurs

chez les garçons et 80 chez les filles étaient présents pour l'occasion, dont tous les meilleurs Français, cette compétition servant de sélection pour les coupes du monde M20. On retrouvait aussi quelques Suisses, Belges et Géorgiens. C'est d'ailleurs une Géorgienne, Alexandra Kuvaveva, licenciée à Orléans, qui s'est imposée chez les filles, alors que Tom Couderc, licencié à Pau, l'a emporté chez les garçons. La quinzaine de Meylanais, filles et garçons confondus, ont eu des résultats un peu en-dessous des attentes des maîtres d'armes du club, avec néanmoins une belle huitième place pour Yan Moualoango.

[meylanescrime.fr](http://meylanescrime.fr)

## PORTRAIT

## Nathan Mercier, le travail récompensé

En juin dernier, il obtenait sa ceinture noire de judo. Déjà notable en soi, cette performance l'est d'autant plus que le pensionnaire du Judokan Meylan était alors seulement âgé de 14 ans et 10 mois. Une telle précocité n'est pas courante.

Quand d'autres enfants tâtonnent d'une activité à l'autre avant de trouver leur voie, Nathan Mercier, lui, a toujours su qu'il voulait faire du judo. « Mon père en faisait, et il a repris lorsque j'ai commencé, à l'âge de 4 ans. Ça m'a plu direct, que ce soit les mouvements, la position... et puis aussi d'être avec les copains. »

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la précocité de Nathan dans l'obtention de sa ceinture noire n'est pas due à un talent hors-normes. Même si son entraîneur, Yves Lavialle, précise : « Je suis prof ici depuis 1995 et je n'avais jamais vu quelqu'un d'aussi jeune à ce niveau, d'habitude les meilleurs l'ont plutôt à 16 ou 17 ans ».

Mais, « Depuis tout petit, Nathan travaille bien. A l'âge où il a commencé, souvent, on fait plus de la garderie qu'autre chose. Avec lui, ce n'était pas le cas », poursuit le coach. « Je ne suis pas le plus fort du groupe », reconnaît Nathan. « Mais c'est le plus sérieux. Il est posé, calme, réfléchit à ce qu'il fait, travaille bien », explique Yves Lavialle.

Pour l'intéressé, l'obtention de cette ceinture noire est « une grande fierté, un exploit. C'était un rêve quand j'ai commencé. Mais si je l'ai eue, ce n'est pas pour rien ».



Pour autant, cette ceinture noire ne présage pas forcément d'une « carrière » à la Teddy Riner. « Il ne fait pas un judo pour être champion du monde », assure son entraîneur. « Ce que j'aime, c'est d'abord faire des beaux mouvements, un judo propre », confirme l'intéressé, qui fait moins de la compétition pour gagner à tout prix que « pour le plaisir de rencontrer de nouveaux adversaires. »

Martin Léger

→ <http://judokan.meylan.free.fr>

## NOTRE HISTOIRE

## Un trésor de peinture



Savez-vous que l'église Saint-Victor, située dans le Haut-Meylan, abrite un tableau peint d'après Philippe de Champaigne ?

En écho à l'exposition du musée de Grenoble, « La Grâce et le Silence », consacrée à Philippe de Champaigne, penchons-nous sur la copie de ce maître incontesté de la peinture française du XVII<sup>e</sup> siècle, « Le Christ sur la croix ». Il s'agit d'une huile sur toile dont l'auteur est inconnu, datée du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est mentionnée dans l'inventaire des biens de la fabrique paroissiale de Meylan, réalisé en février 1906, et inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en juillet 1987. La Ville, propriétaire de l'oeuvre, l'a faite restaurer en 1992. Au centre, ce corps en croix vient de rendre son dernier souffle, pâle, marqué de blessures, empreint de réalisme, d'humilité et de simplicité. Au loin, les murailles de Jérusalem plongées dans l'obscurité, à peine éclairées par la lune, comme le relate l'évangile de Saint-Luc, après la mort du Christ : « Le soleil s'éclipsant, l'obscurité

se fit sur le pays tout entier. » Au pied du Christ, un crâne rappelant le lieu de la crucifixion, le Golgotha ou « lieu du crâne » : il est aussi symbole de la fragilité humaine. Autre détail de ce tableau au rendu presque photographique : une pyramide se dresse en arrière-plan. Elle peut symboliser la trinité - le père, le fils et le Saint-Esprit - avec sa composition en triangle ou la vie spirituelle qui croit à partir d'une base matérielle. Son sommet figurerait l'aboutissement d'une quête, entre l'esprit et la matière, où le Christ donne sa vie pour les hommes en s'élevant vers son père.

Une oeuvre du classicisme à (re)découvrir à l'église Saint-Victor.

Pour en savoir plus sur l'artiste et admirer le tableau original, peint en 1655 à la suite d'une commande du monastère de la Grande Chartreuse : « La Grâce et le Silence », musée de Grenoble, jusqu'au 12 janvier.

CULTURE

## La voix dans tous ses états



Du 27 au 31 janvier, la Maison de la musique accueillera la 3<sup>e</sup> édition de la Semaine de la voix. Des concerts gratuits de chœurs, chorales et autres ensembles vocaux, pros ou amateurs, seront au programme chaque soir.

« On fait des ponts entre ceux qui chantent. L'idée est vraiment de rassembler tous les acteurs et forces vives autour de la pratique vocale », résume la directrice du Conservatoire à rayonnement communal (CRC) de Meylan, à propos de la Semaine de la Voix.

Evidemment, les chanteurs meylanais seront mis à l'honneur. On pense bien sûr à la journée du mercredi 29 janvier, avec une rencontre entre les chœurs de l'école élémentaire Grand-Pré/Buclos et ceux d'une école de Saint-Martin d'Hères, 17 h à 17 h 45, puis de 19 h à 20 h, au concert des quatre chœurs du CRC de Meylan, des CP aux adultes, sur la thématique des animaux, « avec un répertoire médiéval jusqu'à nos jours, aussi bien du classique que de la variété ». Mais aussi au petit chœur, composé d'environ 20 personnes, de l'association

meylanaise AToutChœur, qui proposera un spectacle entre concert et atelier pédagogique, vendredi 31 janvier à 20 h. « Ils chanteront Les Leaders de Brahms et expliqueront au public comment c'est construit », précise la directrice.

Au programme également : deux chœurs du Conservatoire de Grenoble le mardi 28 janvier à 20 h, avec des cours délocalisés à la Maison de la musique de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ouverts au public ; la rencontre de deux chorales amateurs, une 100 % masculine de Voiron et un chœur exclusivement féminin de Grenoble, du Vercors et de la Chartreuse, jeudi 30 janvier à 20 h.

**Martin Léger**

→ Entrées libres, réservations conseillées : 04 76 18 54 00.  
Plus d'infos sur [meylan.fr](http://meylan.fr).

SPORT

## Tennis couverts des Buclos : la toiture totalement rénovée

La Ville poursuit la rénovation de ces équipements dans un objectif de gestion, et à terme de suppression, de sa dette patrimoniale. Ce sont les tennis couverts des Buclos qui ont ainsi bénéficié de travaux.

Lors du précédent mandat, des puits de lumière avaient été intégrés dans la toiture du bâtiment. Une réalisation qui avait grandement affecté son étanchéité, sa solidité et empêchait même sa maintenance et son entretien courant. De nouveaux travaux étaient donc nécessaires pour remédier à cette situation.

D'un montant total de 74 000 euros, cette réhabilitation permet aujourd'hui : de limiter au maximum les infiltrations d'eau lors des forts épisodes pluvieux,

de mettre en sécurité la toiture pour assurer la maintenance et l'entretien courant, d'optimiser la gestion des eaux pluviales afin de permettre une meilleure évacuation.

Ces travaux, qui se sont déroulés d'avril à août 2024, ont pu être réalisés grâce à la collaboration pleine et entière du club Meylan Tennis, dont la Ville remercie chaleureusement le président, Olivier Soulé, ainsi que l'ensemble des adhérents.



## Une cérémonie des vœux ouverte à tous !

Se retrouver tous ensemble et se souhaiter une très belle année 2025 : c'est le rendez-vous donné par le maire, Philippe Cardin, et le conseil municipal aux Meylanais, le vendredi 24 janvier, à 19 h, au gymnase des Buclos.

Déjà en 2024, le maire et les élus avaient souhaité ouvrir la cérémonie des vœux, réservée jusque-là aux forces vives - associations, commerçants, acteurs de la vie publique... -, à tous les Meylanais, afin de partager un moment festif, convivial et d'échanges. Les habitants avaient répondu présents et s'étaient déplacés nombreux pour venir partager ce moment. Les enfants du CMEJ, fraîchement élus, avaient pu se présenter et adresser leurs vœux pour 2024. Ils seront également présents le 24 janvier prochain, forts de leur première année d'expérience, aux côtés de l'équipe municipale. Cette dernière profitera de l'occasion pour faire le point sur les douze mois passés et se projeter en 2025, afin d'évoquer les actions et grands projets à venir. Sans oublier l'espace dédié aux nouveaux arrivants dans la commune.



→ La cérémonie des vœux 2024 avait rassemblé plus de 400 Meylanais.

Et après les discours, place à la convivialité autour d'un buffet. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, la cérémonie des vœux sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la Ville, puis accessible en replay.

## Mois de l'accessibilité : mission sensibilisation accomplie !



→ Le spectacle « Ensemble pour les jeux » de la compagnie Colette Priou a ouvert avec émotion ce Mois de l'accessibilité.

Cette troisième édition fut aussi dynamique que son thème, le sport ! Les enfants des écoles, au cours d'une animation, se sont installés dans des fauteuils roulants pour découvrir le handibasket. Les agents de la Ville ont bandé leurs yeux pour s'essayer au cécifoot le temps d'une pause déjeuner. Les Meylanais ont pu participer à un atelier d'échauffement de « hand adapté » avec Meylan handball et admirer l'exposition

Organisé du 4 au 28 novembre à Meylan, cet événement, qui se voulait rassembleur, s'est adressé à tous les publics de tous âges et a rencontré un grand succès.

« La grâce du geste » sur le parvis de l'Hôtel de ville. Les enfants ont pu s'initier à l'art inclusif lors d'un atelier avec l'artiste Juliette Régnier. Il y eut de belles rencontres, marquantes comme celle avec Franck Derrien, sportif et autiste Asperger, des moments de grâce, comme les spectacles d'inauguration avec la compagnie de Colette Priou, des rires et de l'émotion avec la projection du film « Champions » et les spectacles « La Source » et « La forêt des songes », des instants d'hésitation avec l'association Valentin Haüy qui a sensibilisé les scolaires à la malvoyance, et tant d'autres encore...

Le mois de l'accessibilité fut cette année encore une belle occasion de dire au revoir aux préjugés et de prendre conscience de l'importance de la place des personnes en situation de handicap dans notre société.



ville de  
meylan

# + DÉMOCRATIQUE



**“Moi aussi  
j’aime courir !”**

Capucine, porteuse de handicap, férue de course  
en joëlette avec l'ASPA running Meylan